



LETTRE OUVERTE

Date : 24 février 2026

À : Son Excellence le Président de la Commission de l'Union Africaine Addis-Abeba, République Fédérale Démocratique d'Éthiopie

Objet : Du symbole à la structure : Promouvoir les langues africaines en tant que pilier fondamental de l'intégration continentale

Excellence,

Veillez agréer mes sincères et respectueuses félicitations pour votre prise de fonctions en tant que Président de la Commission de l'Union africaine. Les responsabilités confiées à votre éminente fonction s'étendent bien au-delà de la simple supervision administrative. Elles incarnent un mandat historique visant à faire progresser l'intégration de l'Afrique d'une manière qui soit structurellement transformatrice, stratégiquement cohérente et authentiquement inclusive.

Ayant eu l'honneur et le privilège de servir l'Union africaine pendant plus de quinze ans, d'abord en tant que Chargé principal de recherche et de programme, puis en tant que Secrétaire Exécutif de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN), il me plaît de soumettre à la haute attention de Votre Excellence une question qui, à mon sens, reste fondamentale pour la réalisation pleine et effective de l'Agenda 2063.

1.0 L'Impératif de l'inclusion linguistique

Plus précisément, je me réfère à la nécessité d'une intégration systématique, institutionnelle et opérationnelle des langues africaines dans le fonctionnement central de l'Union. Bien que des cadres normatifs et politiques significatifs aient été adoptés au fil des ans, leur mise en œuvre demeure en deçà de leur portée stratégique. L'intégration des langues africaines ne doit pas se limiter à une reconnaissance symbolique ou à une affirmation culturelle. Elle doit plutôt être ancrée dans les procédures administratives, les processus de formulation des politiques, les stratégies de communication et les mécanismes de mise en œuvre des programmes de l'Union.

L'Union africaine traverse actuellement une phase cruciale de son évolution institutionnelle et politique. L'opérationnalisation de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), la consolidation des initiatives de paix et de sécurité à travers le continent, et le positionnement stratégique de l'Afrique au sein de la Quatrième Révolution Industrielle exigent collectivement des systèmes de gouvernance qui soient participatifs, accessibles, efficaces et structurellement cohérents. Ces chantiers structurants nécessitent non seulement des cadres politiques

solides, mais aussi des cultures administratives capables de favoriser une large appropriation par les citoyens africains.

Au cours de mon expérience à l'ACALAN, il est devenu de plus en plus évident que, bien que l'identité culturelle africaine soit constamment affirmée dans le discours officiel, la pratique institutionnelle reflète souvent une réalité différente. Le fonctionnement de l'Union africaine et de nombreux États membres reste largement ancré dans des cadres linguistiques historiquement hérités. Bien que ces langues continuent de servir d'outils de travail pour l'administration et la diplomatie, leur prédominance a des implications structurelles qui dépassent le symbolisme.

La langue façonne l'accès à l'information, la participation à la vie publique et la légitimité des institutions. Lorsque les processus de gouvernance sont menés principalement dans des langues que la majorité des citoyens ne parlent ni maîtrisent suffisamment, des obstacles à un engagement significatif surgissent inévitablement. Cela peut affecter la diffusion des politiques, l'éducation civique, les processus de consultation publique et même la mise en œuvre effective de cadres continentaux tels que la ZLECAf. Dans ce contexte, les choix linguistiques influencent non seulement la communication, mais aussi l'efficacité, l'inclusivité et la participation démocratique.

L'aspiration 5 de l'Agenda 2063 envisage une Afrique ancrée dans un sentiment partagé d'identité, de patrimoine et de valeurs. Pourtant, pour que cette vision se réalise pleinement, elle doit être construite sur une fondation qui reflète la riche diversité culturelle et linguistique du continent. La langue n'est pas seulement un outil de communication ; c'est le vecteur principal par lequel les citoyens comprennent les politiques, accèdent aux opportunités économiques, s'engagent dans l'innovation porteuse de sens et font valoir leurs droits dans l'espace civique. Lorsque les processus d'intégration continentale sont menés principalement dans des langues non africaines, il existe un risque tangible de limiter la participation à large échelle, créant par inadvertance une distance entre les institutions de l'Union et les personnes qu'elles servent.

2.0 Le Choix stratégique devant l'Union

Dans ce contexte, la question qui se pose à la nouvelle direction n'est pas rhétorique mais profondément stratégique. C'est un choix entre maintenir les pratiques linguistiques actuelles, qui peuvent perpétuer ces écarts, et aligner progressivement la culture institutionnelle de l'Union Africaine avec les réalités linguistiques vivantes du continent africain. C'est un choix sur la nature même de la relation de l'Union avec ses citoyens et la profondeur de sa légitimité démocratique.

Les instruments normatifs nécessaires à cette transformation existent déjà. Le Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique (1984, révisé en 2006) et les résolutions ultérieures des organes politiques de l'Union fournissent un cadre robuste. Ce qui a manqué, ce n'est pas la vision, mais plutôt la mise en œuvre coordonnée, le financement durable et l'engagement politique soutenu requis pour traduire cette vision en réalité institutionnelle. Il s'agit désormais d'un enjeu de mise en œuvre.

S'appuyant sur ce cadre établi, une voie pratique à suivre pourrait impliquer l'intégration progressive des langues africaines clés dans le travail officiel de l'Union.

en commençant par les langues transfrontalières les plus parlées. Cela pourrait être complété par un effort systématique pour traduire les documents politiques essentiels, les traités et les communications. En outre, investir dans des outils technologiques et des capacités humaines pour la traduction et l'interprétation permettrait de former une nouvelle génération d'universitaires et de professionnels africains, transformant notre patrimoine linguistique d'un atout symbolique en un pilier fonctionnel de la gouvernance continentale.

Avec le plus grand respect et dans un esprit constructif, je souhaite proposer une série de mesures concrètes pour amorcer cet alignement vital.

3.0 Recommandations pour opérationnaliser l'intégration linguistique

Les recommandations suivantes sont conçues pour faire passer l'Union de la déclaration politique à la mise en œuvre structurelle. Elles sont présentées comme des piliers interconnectés d'une stratégie globale.

3.1 Consolider le Kiswahili en tant que langue de travail pleinement opérationnelle

La reconnaissance du Kiswahili comme langue de travail de l'Union Africaine, et comme langue de communication élargie à travers le continent, a marqué une étape historique. Cependant, la reconnaissance seule ne garantit pas l'efficacité opérationnelle. Pour traduire cette désignation en impact institutionnel tangible, les mesures suivantes sont nécessaires :

- a) **Allocation Budgétaire Dédiée** : Établir une ligne budgétaire protégée et dédiée pour mettre en œuvre le Cadre d'Action de Dar es Salaam pour le Kiswahili (Décision de l'Assemblée/AU/Dec796 [XXXIV]). Cela fournirait un soutien financier prévisible pour la traduction, l'interprétation, le renforcement des capacités et le développement terminologique.
- b) **Institutionnaliser l'Interprétation** : Fournir une interprétation simultanée en Kiswahili lors des réunions, en particulier aux sessions statutaires de l'Assemblée et du Conseil Exécutif, normalisant ainsi son utilisation à tous les niveaux de décision.
- c) **Traduction Proactive** : Assurer la traduction en temps utile des principaux documents politiques, traités et rapports en Kiswahili et dans d'autres langues véhiculaires transfrontalières avant leur adoption.
- d) **Personnel Permanent** : Intégrer des interprètes, traducteurs et éditeurs Kiswahili dans la structure de personnel régulière de la Commission, allant au-delà des arrangements ad hoc vers une capacité institutionnelle permanente.
- e) **Opérationnaliser le Centre Panafricain** : Opérationnaliser pleinement le Centre Panafricain d'Interprétation et de Traduction sous l'égide de l'ACALAN, avec le Kiswahili comme langue de travail centrale, pour servir de hub continental pour la formation professionnelle et l'assurance qualité.

Prises ensemble, ces mesures transformeraient le Kiswahili d'une langue symboliquement reconnue en un instrument de gouvernance pleinement fonctionnel, renforçant la souveraineté linguistique de l'Afrique.

3.2 Renforcer la préparation numérique des langues africaines

Pour que l'Afrique participe efficacement à la transformation numérique, elle doit veiller à ce que ses principales langues ne soient pas laissées pour compte. L'inclusion linguistique au sein des infrastructures numériques est un impératif de développement. Les mesures suivantes sont proposées :

- a) **Projet panafricain de terminologie numérique** : Mandater le développement d'un projet terminologique, hébergé au sein de la Plateforme Compréhensive et Interactive de l'ACALAN pour les Langues Africaines, pour créer et standardiser le vocabulaire relatif à la science, la technologie, la gouvernance et l'intelligence artificielle.
- b) **Terminologie scientifique harmonisée** : Soutenir activement la création d'une terminologie scientifique et technique harmonisée, en se concentrant initialement sur les langues véhiculaires transfrontalières, pour renforcer la cohérence du marché numérique.
- c) **Jeux de données linguistiques open source** : Promouvoir le développement et la diffusion en open source de jeux de données linguistiques de haute qualité (parole transcrite, textes traduits, corpus annotés) pour permettre aux entrepreneurs technologiques africains de construire des solutions locales.
- d) **Localisation des services numériques** : Encourager activement la localisation des applications logicielles et la fourniture de services publics numériques dans les langues africaines. Des portails e-gouvernement aux informations de santé mobile, c'est la mesure ultime de l'inclusion numérique et de l'autonomisation démocratique.

3.3 Renforcer l'impact politique de la Semaine des Langues Africaines et de la Décennie des Langues Africaines

L'observation annuelle de la Semaine des Langues Africaines, considérée dans le contexte plus large de la Décennie internationale des Langues Autochtones (2022–2032), représente un cadre stratégique au potentiel immense. Pour exploiter pleinement ce potentiel :

- a) **Réformer l'observation** : Transformer la Semaine des Langues Africaines d'un événement cérémoniel en une plateforme substantielle de rapport politique et de redevabilité, en consacrant une partie significative de la commémoration à l'examen des progrès.
- b) **Mécanisme de rapport formel** : Demander formellement aux États membres de soumettre, en conjonction avec la Semaine des Langues Africaines, des mises à jour concises de leurs progrès sur la mise en œuvre du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique.
- c) **Développer des indicateurs mesurables** : Établir un ensemble clair d'indicateurs mesurables, allant au-delà des engagements vagues pour se concentrer sur des données vérifiables, y compris les allocations budgétaires dédiées à l'éducation multilingue basée sur la langue maternelle.
- d) **Lier la commémoration à la Réforme** : Aligner intentionnellement les thèmes et les résultats de chaque commémoration annuelle avec des objectifs politiques spécifiques et réalisables (par exemple, l'utilisation des langues africaines dans les systèmes judiciaires).

3.4 Promouvoir les langues transfrontalières dans l'éducation et la gouvernance

Les langues véhiculaires transfrontalières représentent l'un des actifs les plus sous-utilisés de l'Afrique pour l'intégration continentale. Pour les exploiter stratégiquement :

- a) **Éducation multilingue basée sur la langue maternelle** : Encourager les États membres à adopter une éducation multilingue basée sur la langue maternelle pendant les années fondamentales de la scolarité, en utilisant les langues transfrontalières comme supports d'instruction dans l'enseignement primaire précoce.
- b) **Diffuser l'information politique** : Promouvoir la diffusion généralisée des informations sur les politiques publiques dans les langues africaines largement parlées au sein de chaque corridor économique. C'est particulièrement urgent pour les documents liés à la ZLECAf, qui doivent être compris par les commerçants et entrepreneurs censés en bénéficier.
- c) **Intégrer dans les services publics** : Intégrer systématiquement les langues transfrontalières dans les campagnes de santé publique, les services de vulgarisation agricole et les programmes d'éducation civique pour garantir que le développement soit véritablement reçu et compris.

3.5 Établir un fonds de développement des langues africaines

Des progrès durables nécessitent des mécanismes de financement prévisibles et institutionnalisés. La création d'un Fonds de Développement des Langues Africaines dédié, opérant sous les auspices de l'ACALAN, fournirait précisément un tel mécanisme.

Le Fonds servirait de socle financier structurant pour des activités critiques, notamment :

- a) **Harmonisation orthographique** : Financer le travail de développement de systèmes d'écriture harmonisés pour les langues transfrontalières.
- b) **Traduction des instruments juridiques** : Faciliter la traduction systématique des instruments juridiques continentaux clés (traités, protocoles, chartes) dans un nombre croissant de langues africaines.
- c) **Renforcement des capacités** : Prioriser l'investissement soutenu dans le capital humain à travers des programmes comme le Programme Panafricain de Master et de Doctorat en Langues Africaines et Linguistique Appliquée (PANMAPAL).
- d) **Service public de radiodiffusion** : Fournir un soutien structuré aux initiatives radiophoniques et télévisuelles de l'ACALAN pour la production de contenu de service public dans les langues africaines.

Structuré avec des mécanismes de gouvernance clairs et des contributions de sources multiples, le Fonds évoluerait au-delà d'un simple mécanisme financier, devenant un instrument vivant pour la promotion de la dignité, de l'inclusion et de l'autonomisation à travers l'Afrique.

4.0 Conclusion : Construire l'Afrique Que Nous Envisageons

Excellence,

Le développement des langues africaines doit être abordé non pas simplement comme un exercice de préservation culturelle, mais comme la construction délibérée d'une infrastructure stratégique pour la gouvernance, l'innovation et l'intégration continentale. Une politique linguistique qui exclut la majorité de la pleine participation est, en effet, une politique qui limite l'intégration même qu'elle cherche à atteindre. À

africaines dans la pratique institutionnelle de l'Union façonne la participation, élargit l'inclusion économique et approfondit la légitimité démocratique.

Les instruments normatifs nécessaires à cette transformation existent déjà. La question pour cette direction est une question d'exécution : permettre à ces instruments de rester aspirationnels ou les activer en tant qu'outils opérationnels pour une Union plus inclusive et plus efficace.

En intégrant progressivement les langues africaines dans le travail quotidien de l'Union, la Commission améliorerait l'inclusivité des programmes continentaux, renforcerait l'appropriation citoyenne et approfondirait le projet d'intégration lui-même. Une Union qui parle à son peuple dans sa propre langue est une Union qui lui appartient vraiment.

Je soumets respectueusement ces réflexions dans un esprit d'engagement constructif, né d'une profonde conviction que la renaissance africaine doit être construite sur des fondations africaines.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération ainsi que mes sincères vœux de sagesse, de force et de succès pour votre mandat. Puisse votre leadership nous rapprocher de l'Afrique que nous envisageons : intégrée, prospère et en paix avec elle-même.

Avec un profond respect et un engagement inébranlable envers la cause africaine,



Lang Fafa Dampha, PhD

Ancien Secrétaire Exécutif

Académie Africaine des Langues (ACALAN)

Juillet 2015 – Mai 2025

Directeur Exécutif

Centre Panafricain des Cultures et des Langues

Kololi, Gambie

panccl@outlook.com / langfafad@yahoo.com

panaccl.org